



L'écho de LOUPIAC

JUILLET 2024

N° 32

MAIRIE

2 Rue de la Mairie
81800 LOUPIAC
Tel : 05.63.33.76.82
mairie.loupiac81@orange.fr
<https://mairie-loupiac-tarn.fr/>

Ouverture au Public :

Lundi , Mardi Jeudi

8 h 30 - 12 h 00

Le Mercredi

13h30 - 17h

SOMMAIRE :

P2 : NOUVEAU MAIRE

P3 : CONSEIL-AGGLO

P4-6 : TRAVAUX

P7 : BUDGET-ELECTIONS

P8: VIVRE ENSEMBLE

P9: ECOLE DÉMOCRATIQUE

P10 : BAR ASSOCIATIF

P11-12 : ASSOCIATIONS



Directeur de la publication :

Laurent ESTRADA

Conception : G AUGÉ

Comité de rédaction :

P CAUSSE, L ESTRADA

P POZZA G AUGÉ

Impression Rebond - ALBI

05 63 47 27 40

www.asso-rebond.fr

Laurent ESTRADA
nouveau Maire de Loupiac

Passage de témoin à la Mairie ...



Chers Loupiacoises et Loupiacois,

C'est avec beaucoup de plaisir et d'humilité que je rédige ce 1er édit de notre bulletin municipal en tant que Maire. En effet, comme beaucoup d'entre vous Je savent déjà et comme Patrick CAUSSE - Maire de Loupiac depuis 2012 - l'avait annoncé dans le dernier Echo de Loupiac, il a souhaité démissionner de sa fonction de Maire afin de créer une nouvelle élection au sein du conseil municipal.

Cette élection a eu pour conséquence ma nomination en tant que Maire, Patrick CAUSSE est désormais 1er adjoint au Maire et Pascal POZZA est devenu le 2nd adjoint au Maire. Comme Patrick l'avait expliqué, il souhaitait un tuilage afin d'assurer un avenir pérenne en vue des prochaines élections municipales, tout comme cela avait été fait pour lui en 2012 avec le précédent Maire, Mr Pédurand.

Quoi qu'il arrive, votre équipe municipale a pu assurer la continuité des projets de la commune. Ainsi, vous trouverez dans les pages qui suivent tout les projets réalisés ou à venir - nombreux pour une commune de notre taille. La commune a également été rythmée, comme chaque 1er semestre par le vote du compte financier unique (CFU - en expérimentation) et celui du budget. Loupiac a des finances saines qui permettent d'avancer tout en gardant la prudence de rigueur au regard de la marge de manœuvre accordée à une commune de notre taille.

Enfin, vous trouverez dans ce bulletin, des communications en provenance de nos partenaires historiques (Agglo, Trifyl, etc...) et un mot des associations, toujours plus actives.

A ce sujet, l'été devrait être festif avec la reprise de nos fêtes habituelles portées par le Comité des Fêtes et ses joyeux bénévoles. A la rentrée, il y aura également la reprise de la Belote qui rencontre un franc succès. L'occasion pour moi de remercier tous nos dirigeants associatifs qui œuvrent toute l'année.

Je tiens à rappeler que chaque vendredi soir, un marché de producteurs est présent sous la halle ouverte du village (en même temps que notre bar associatif). Il ne pourra se maintenir que si il rencontre davantage de fréquentation.

*Je vous souhaite à toutes et tous de profiter du bon vivre à Loupiac,
Au plaisir de vous rencontrer,*

Laurent ESTRADA Maire de LOUPIAC

Les commissions municipales

	Maire	Adp1	Adp2	Conseillers municipaux						
Commissions - délégués										
	Laurent ESTRADA	Patrick CAUSSE	Pascal POZZA	Gilles AUGÉ	Margène BERTRAN	Nicole BON	Elane REY	Alain ROUX	Jean Marc SOULET	Jacques VRECH
Voirie - Batiments communaux	T	T	T					T		T
Syndicat departemental d'energie du Tarn - SDET		T								T
Appel offres		T	T	T	S	S	S			
Délégué défense	T									
Défense extérieure contre l'incendie - DECI			T							S
Communication	T		T	T		T				
Correspondant sécurité routière				T						
Correspondant Ambroisie									T	
Délégué contrôle liste électorale						T				
Commission locale charges transférées - CLET		T								
Délégué à la transition écologique	T									
Impôts directs	T			T	T	S		T	T	S
T Titulaire Suppléant S										

Redevance spéciale pour les professionnels ...

À partir du **1er juillet 2024**, la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet fait évoluer **la Redevance Spéciale** pour les professionnels, une mesure importante pour mieux gérer nos déchets et promouvoir une gestion responsable de notre territoire.

La redevance spéciale c'est quoi ?

C'est une contribution financière des professionnels pour la collecte et le traitement des déchets, basée sur le service rendu.

Cette mesure vise plusieurs objectifs :

Sensibiliser et responsabiliser les professionnels sur les volumes de déchets générés par leur activité, et les inciter à le diminuer.

Encourager la prévention, la réduction et la valorisation des déchets

Contribuer à une meilleure équité fiscale

Depuis 2009, le montant de cette redevance n'a jamais été réévalué. Aujourd'hui, il est urgent de la faire évoluer car le coût de l'élimination des déchets ne cesse d'augmenter dans les territoires et au niveau national.

Comment est calculée la Redevance Spéciale ?

À partir du 1^{er} juillet, la Redevance Spéciale sera calculée en fonction du nombre de bacs collectés, des tarifs en vigueur et du nombre de levées du service collecte par semaine.

Pour avoir le détail des tarifications qui vous concernent et souscrire à l'offre de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, vous pouvez vous connecter sur le site internet : www.gaillac-graulhet.fr - Rubrique Habiter > Redevance Spéciale ou contacter le numéro vert au : 0 800 007 236.



Travaux route de la forêt ...



Le SMAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable), dans le cadre d'une demande d'un administré pour se raccorder, a investi afin de déplacer le réseau (qui était en partie privée) sur le domaine public.

Local de stockage ...



Un local de stockage à destination du bar associatif (pouvant accueillir des frigos, tables, chaises, etc.) a été bâti au fil du temps par les entreprises Subsol (fondations et murs) et Tecniface (crépi), avec la participation de notre employé communal, des élus et bénévoles qui ont réalisé l'électricité, le placo et le carrelage. Le coût total s'élève à 18 209.04€ TTC.

Remplacement des chéneaux à la mairie ...



Une partie des chéneaux de la Mairie étaient vétustes et poreux. L'entreprise Pinaffo services (à LOUPIAC) est donc intervenue courant mai afin de procéder au remplacement.



Ajout de mobilier urbain ...



La Commune a fait le choix d'investir dans du mobilier urbain supplémentaire à savoir : deux bancs « Bastide », 4 jardinières puiseaux en béton rondes, deux poubelles et un râtelier à vélo (à poser) pour un montant de 4334,40 € TTC.

Les bancs et les poubelles ont été posés par l'agent communal près de l'église et aux logements communaux. Il a également posé les jardinières devant le bar associatif. Nous remercions particulièrement Mme Martine Bertrand, Présidente de l'association « l'école est finie » d'avoir acheté et planté les fleurs dans les jardinières ainsi que pour son investissement et de celui de tous les bénévoles bien-sûr.

Travaux de voirie...

Un programme d'investissement annuel sous la forme d'une enveloppe de travaux, définie avec une aide du Département (FAVIL) et en partenariat avec l'Agglomération ainsi que de l'autofinancement, est dédiée cette année à la réfection de voies de circulation particulièrement dégradées.

Ainsi, l'impasse des Peyrouliès sera revue en grande partie. La route de la Bonde bénéficiera elle aussi d'un programme de voirie important.



Cheminement doux...



La Commune de LOUPIAC tient à remercier la famille Faux pour nous avoir laissé l'autorisation de créer un cheminement doux dans la continuité de celui existant (logement communaux) et qui permet de se promener depuis le centre bourg jusqu'à la route de l'église et le conteneur à verres.



Curage de la station d'assainissement...



L'Agglomération, dans le cadre de ses compétences, a l'obligation d'entretenir la station d'assainissement de LOUPIAC, régulièrement contrôlée par les services compétents du Département.

Ainsi, trois devis ont été mis en concurrence et envoyés à l'Agglomération pour commande afin de curer les deux bassins de décantation.

Mur du cimetière ...

Une partie du crépis du mur du cimetière, sur une longueur de 8 mètres recto-verso, s'est écroulée ou allait s'écrouler.

L'agent communal a donc dû enlever les parties fragilisées, l'entreprise SUBSOL a ensuite repris une partie de maçonnerie obligatoire (2040,96€ TTC), puis l'entreprise Tecniface est intervenue afin de crépir à nouveau le mur Coût : 1320€ TTC.



Clocher de l'Eglise ...



Contrat d'entretien du clocher, paratonnerre et système électrique de l'église :

Après consultation de différents prestataires, un nouveau partenaire - Angélus (Lavaur) - a été retenu afin d'assurer l'entretien annuel, les petites fournitures de l'électrification des cloches et la vérification périodique de la protection foudre.

Passage à niveau n° 39 ...

A la demande de la SNCF, Mr le Préfet du Tarn a organisé une enquête publique au sujet de l'étude de la fermeture du passage à niveau n°39 sur la commune de Loupiac.

Cette enquête a été ouverte du 17 juin au 1^{er} juillet 2024 avec un registre dédié disponible en Mairie.

Une permanence en présence du Commissaire Enquêteur s'est tenue le mercredi 19 juin de 13h30 à 16h30. Un affichage a été organisé en version papier (Mairie) et dématérialisé (site internet). L'enquête est désormais terminée, la décision finale appartient au préfet.



Cheminement doux sur la RD 13...

Rappel : La boucle de randonnée pédestre n° C5 du département du Tarn passe par Loupiac. Afin de l'agréments d'un passage par le cœur de village, ce qui n'est pas le cas actuellement, et pouvoir ainsi profiter de la Halle ouverte et des services (eau, toilettes, jardin d'enfants) de la commune, un projet de busage de fossé sur la RD13 depuis l'impasse des Peyroulies sur environ 250 mètres en direction de Couffouleux jusqu'au chemin de la Cassagne est prévu, ce qui permettra de relier le projet à la boucle existante.



A ce jour, les demandes de subventions formulées auprès du Département, de la Région et de l'Etat sont, toujours en cours d'instruction...

Travaux de mise en conformité de canalisation d'eau...



En prévision de futurs lots à bâtir rue des Castels et donc de réfection de voirie en suivant, des travaux de renforcement de canalisation d'eau ont nécessité l'intervention des services du SMAEP (Syndicat Interdépartemental d'Alimentation en eau potable). Le coût n'a pas été neutre pour la Commune qui a investi 3155,99€ TTC de participation.

Quelques éléments de budget...

Taxes locales	2023	2024
Taxe Foncier Bâti	26.60 %	26.70 %
Taxe Foncier Non Bâti	33.73 %	33.83 %
Taxe d'Habitation	8.37 %	8.47 %

BUDGET COMMUNAL 2024	
Fonctionnement :	308 994 €
Investissement :	216 225 €
Total général :	525 219 €

ATERRISSAGE BUDGET COMMUNAL 2023 Fonctionnement	
Dépenses :	231 959,30 €
Recettes :	250 360,08 €

ATERRISSAGE BUDGET COMMUNAL 2023 Investissement	
Dépenses :	262 450 ,68 €
Recettes :	285 971,17 €

Résultat des élections européennes à Loupiac...

Inscrits	410	
Votants	259	63,17%
Exprimés	244	59,51%
Abstention	151	36,83%
Nuls	13	3,17%
Blancs	2	0,49%

Jordan BARDELLA	29,1	Hélène THOUY	4,92
Raphael GLUCKSMANN	18,85	Marion MARECHAL	4,10
Valerie HAYER	12,3	Leon DEFFONTAINES	3,28
Manon AUBRY	7,79	Marie TOUSSAINT	2,87
Jean LASSALE	7,79	François ASSELINEAU	1,23
Francois Xavier BELLAMY	5,74	Nathalie ARTHAUD	0,82

Respectons les règles pour bien vivre ensemble ...



Nuisances sonores

Tout n'est pas permis

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique et appareils électriques bruyants

sont autorisés aux horaires suivants :

Tous les jours ouvrables de 9h à 12h et 14h à 20h

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 20h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Les élus sont de plus en plus sollicités par des administrés dont les voisins ne se soucient absolument pas de respecter le calme imposé les après-midi de dimanche et jours fériés.

EXTERIEUR DEBROUSSAILLAGE

(code forestier et arrêté préfectoral)

Débroussailler et maintenir débroussaillé est une obligation.

Cette obligation concerne tous les propriétaires ou leurs ayants droit.

Le débroussaillage doit être exécuté chaque année, et maintenu en état aux frais du propriétaire, sur un rayon de 50 mètres autour des constructions, ainsi que de 10 mètres de part et d'autre des voies d'accès privées y donnant accès.

Ces travaux sont à la charge des propriétaires et de leurs ayants droit.

Plusieurs panneaux de signalisations routières sont masqués par des haies privées qui ne sont pas taillées. Merci aux administrés concernés de veiller à faire le nécessaire.

En cas de non-exécution de ces dernières, la commune pourra procéder, aux frais du propriétaire et/ou de ses ayants droit à l'exécution des travaux de débroussaillage.



Déchèterie...

Heures d'été

Plaine de Fongrave
(RN88) Rabastens
Tel : 05.60.40.57.28

Heures d'ouverture
Du mardi au samedi
De 7 h à 14 h

TRIFYL
Déchèteries
En juillet-août, nos déchèteries
vous accueillent **AU FRAIS !**



Emploi du feu (arrêté préfectoral)

Le brûlage à l'air libre des déchets verts (tontes, taille de haies, élagages) est strictement interdit sur l'ensemble du territoire départemental (art 84 du Règlement Sanitaire départemental)

Les déchets de jardins doivent être compostés sur place, broyés ou emportés en déchèterie.

Le non respect de ces dispositions expose le contrevenant à une amende de 3^{ème} classe pouvant s'élever à 450€

En direct de l'école démocratique ...



Comment ça fonctionne ?

Les élèves vous expliquent !

Des apprentissages autonomes !

Les apprentissages ne se passent pas comme dans un collège classique, des cours sont proposés mais ce n'est pas obligatoire d'y participer. Si nous ne participons pas aux ateliers proposés nous devons faire une activité en autonomie. Cette méthode permet à chaque élève d'apprendre à son rythme et de la manière qu'il ou elle veut à condition bien sûr de travailler un peu de chaque matière ! Des emplois du temps (modifiables sur demande) sont également prévus pour faciliter l'organisation.

Le journée se divise en 4 temps : deux le matin et deux l'après-midi. On choisit entre français ou mathématiques puis entre sciences, langues, géographie ou histoire.

On fait une pause le midi puis ensuite nous avons sport, ingénierie, citoyenneté ou art.

Adélie et Arvo

Du multi-âge avec des responsabilités

L'école est divisée en deux groupes selon le niveau d'autonomie : Kairos (10/15ans) et Paidos (7/10ans).

Il n'y a pas de classe mais nous travaillons selon notre niveau.

Nous nous relayons pour vider le compost, arroser notre potager, animer les réunions. Nous avons chacun une tâche quotidienne (10min) de ménage pour prendre soin du lieu.



Des décisions collectives !

L'Ecclesia est une sorte de réunion où nous prenons tous et toutes les décisions ensemble. Les adultes et les élèves sont à égalité.

Les élèves ont des rôles :

- Capitaine : personne qui cadre cette réunion, donne la parole.
- Secrétaire : personne qui prend des notes.

Chaque personne amène le sujet voulu. Exemple : conflit à régler, demande d'achat, règle à voter.

Mona et Bertille

Témoignages d'enfants :

"C'est plus simple de régler les problèmes comme ça !" (M.12ans)

"C'est mieux que des punitions car on répare et on comprend mieux nos erreurs alors qu'à l'école classique on nous impose ces choses qui nous permettent pas de grandir." (E.11ans)



Il n'y a pas de cantine, on fait notre repas. On apprend à cuisiner grâce à des certificats.

On parle de nos émotions lors d'un cercle en fin de journée !

Rosalie

Si vous avez des questions, écrivez nous à l'adresse suivante, nous serons ravis de vous répondre !



info@ecoledemocratiquedutarn.fr



2 bis rue des forges - Loupiac

Le bar associatif L'école est finie Quésaco ??

Ce bar associatif est né de la volonté municipale de créer un lien inter-générationnel entre les habitants du village.

Après l'aménagement de l'ancienne école (d'où le nom de l'association), un petit groupe de bénévoles s'est formé en 2023...

Un lieu pour les Loupiacais et Loupiacoises de 0 à ...120 ans !



f Barloupiac

 lccoleestfinie81@gmail.com



2 rendez vous hebdomadaires et des animations au fil des saisons

Chaque semaine le bar est ouvert le mercredi à partir de 18h30, en même temps que notre Pizzaiolo qui s'installe avec son camion sur la place du village. Le vendredi en début d'après midi le bar ouvre afin d'accueillir les mordus de belote et autres jeux de société. Vers 18h, un petit marché s'installe sous la halle et le bar reste ouvert jusqu'en milieu de soirée, en fonction de la fréquentation. De nombreuses animations sont proposées tout au long de l'année : apéro concert, karaoké, journée bien-être, fête de la bière etc... Bientôt le planning des animations 2024-2025 !

Nous avons besoin de vous !

Ce lieu vous appartient et la fréquentation de chacun de vous est primordiale pour le faire vivre. N'hésitez pas à pousser la porte pour échanger avec nous et vous faire connaître. **Le bénévolat vous tente?** Sachez que faire partie de notre association ne vous engage à rien. Les bénévoles donnent chacun le temps qu'ils peuvent; de 1 fois par semaine pour certains à 1 fois par mois pour d'autres, peu importe. Un planning est établi chaque mois. C'est sans contrainte et avant tout un plaisir !

à bientôt



* L'abus d'alcool nuit à la santé

La belote continue...



BELOTE LOUPIACOISE

SAISON 2023 - 2024

Inscription 20H30 :

- ♣ Samedi 16 septembre 2023
- ♣ Samedi 21 octobre 2023
- ♣ Samedi 18 novembre 2023
- ♣ Samedi 16 décembre 2023
- ♣ Samedi 20 janvier 2024
- ♣ Samedi 17 février 2024
- ♣ Samedi 16 mars 2024
- ♣ Samedi 20 avril 2024
- ♣ Samedi 18 mai 2024

Nombreux lots
Un agréable accueil vous sera réservé



Après une deuxième année positive la belote loupiacaise reprend son activité dès le 21 Septembre 2024. Le meilleur accueil vous sera réservé, venez nombreux !

Le bureau renouvelle ses remerciements à la mairie ainsi qu'à tous les bénévoles.



Repas de la Société de Chasse ...

Le dimanche 23 juin, la Société de chasse a fait son repas annuel mêlant chasseurs et propriétaires terriens.

Une soixantaine de convives ont répondu présents. Après un apéritif pris sous la halle place au sanglier rôti et au plat de haricots au lard. Didier Otal Président de la Société de Chasse a remercié l'ensemble des présents ainsi que les cuisiniers qui ont contribué à la réussite de cette manifestation



A découvrir ...

LOUPIAC - 81800
PLACE DE LA MAIRIE

18H - 20H

TOUS LES VENDREDIS
MARCHÉ
de producteurs

- FRUITS ET LÉGUMES
- POULETS RÔTIS ET VOLAILLE
- PÂTISSERIES

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE LA MAIRIE DE LOUPIAC

L'ivresse des mots le 16 juin dernier à LOUPIAC...



* L'abus d'alcool nuit à la santé

Le 16 juin, La Halle à Loupiac a accueilli un événement exceptionnel mariant littérature et vin. Nous avons eu le plaisir d'accueillir **Christophe Agnus**, journaliste, grand reporter et écrivain, qui a partagé avec enthousiasme ses récits fascinants et ses œuvres sur la mer et l'environnement.

Michel ISSALY (Domaine de la Ramaye) nous a fait découvrir les merveilles du vignoble familial, transmis depuis 1847 et offert une dégustation.

Un grand merci à tous les participants pour leur présence et à l'agglomération pour cette initiative.



Le mot du comité des fêtes ...



Avec l'arrivée de l'été, les festivités 2024 vont pouvoir débuter !

Le programme (vous en trouverez le détail dans l'agenda qui vous a été remis lors de notre passage mi-juin) :

29 juin : Fête de la Saint Jean

26 et 27 juillet : Soirée Rouge & Blanc feu d'artifice et Grillades Géantes

24 et 25 août : Fêtes Générales



Au plaisir de vous retrouver toujours aussi nombreux !

Contacts : 06.46.22.26.31 festivites.loupiac@gmail.com

Facebook : Comité des fêtes de LOUPIAC 81800